



# COMITE DEPARTEMENTAL DES ALPES MARITIMES

DE LA FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY - BALL

PROCES VERBAL

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

2004

MANDELIEU LA NAPOULE

**Procès Verbal - Assemblée Générale Extraordinaire  
Comité Départemental des Alpes Maritimes  
Lundi 28 juin 2004 à Mandelieu la Napoule**

**Commission des Pouvoirs**

Clubs présents :

AS CANNES, AS MONACO, ASLM CANNES, ASPTT NICE, CANNES AERO-SPORTS, CO VALBONNE, ES VILLENEUVE LOUBET, GRASSE VB, MANDELIEU VB, MO MOUGINS, NICE VB, OA JUAN LES PINS, RC CANNES, US CAGNES, SC MOUANS SARTOUX, TEAM BEACH VOLLEY, VB STADE LAURENTIN, VENCE VB.

Clubs absents :

AS BEAULIEU, AS SAINT JEANNET, ASPTT CAGNES, ACSFP MONACO, ASC BNP, ASSP MONACO, ASSP NICE, ES CANNET ROCHEVILLE, IBM LA GAUDE, LA CHENNAIE VOLLEY-BALL, ST PAUL LA COLLE.

Présents : 17 clubs

Absents : 12 clubs

29 clubs affiliés représentant 83 voix

17 clubs Votants représentant 71 voix soit 85,54 %

L'Assemblée Générale étant sans quorum imposée peut donc valablement délibérer.

**Comité directeur :**

Bureau

M. Eric TANGUY – Président

M. Alain GRIGUER – Vice Président

Melle Geneviève CABIAUX – Vice Président

M. Serge RALLO – Secrétaire Général

Membres

M. Serge HAMICHE – Président commission jeunes

M. Philippe LAFITTE – Président commission Technique

M. Didier MANCINI – Président commission Détente

M. Axel LE MEUR – Membre

M. Arnaud JOSSERAND – Président Commission Technique

Excusés

M. Joël LERDA – Trésorier

M. Alain MORILLO – Président commission Discipline

Mde Maryline DELLA MARTINA - Membre

Dr Gilles BUTTY – Président commission Médicale

Assistent

M. Eric ROUER

M. Simon CAYRON

**Personnalités présentes :**

M. Marcel ARNEODO représentant la Ligue Côte d'Azur Volley-Ball

M. Robert METAYER – secrétaire Général de la Ligue Côte d'Azur

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire par M. Eric TANGUY, Président du CDAM
2. Adoption des nouveaux statuts types proposées par la Fédération Française de Volley-Ball.  
Les statuts sont adoptés à l'unanimité
3. Adoption du règlement intérieur suivant le modèle mis à disposition par la Fédération Française de Volley-Ball.  
CO VALBONNE propose que l'on retire l'alinéa 10 de l'article 3 relatifs au dépôt des voeux  
Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité
4. Election du Comité Directeur pour l'olympiade 2004-2008 :

Mrs Robert METAYER et François ALBERTELLI sont nommés responsables des élections

Vote à bulletins secrets

Sont élus :

Melle Geneviève CABIAUX	71 voix
M. Didier AUDISIO	71 voix
M. Serge HAMICHE	71 voix
M. Arnaud JOSSERAND	71 voix
M. Sofiane LAMIRI	71 voix
M. Serge RALLO	71 voix
M. Jacques SEBIRE	71 voix
M. Eric TANGUY	71 voix
M. Philippe LAFITTE	70 voix
M. Didier MANCINI	70 voix
M. Alain GRIGUER	66 voix
M. Michel COZZI	65 voix
M. Axel LE MEUR	60 voix
M. Alain MORILLO	45 voix

Le comité directeur nouvellement élu se réunit et propose à l'unanimité M. Eric TANGUY comme Président.

5. M. Eric TANGUY est confirmé Président du Comité Départemental à l'unanimité par l'assemblée générale sur un vote à main levée.
6. La séance est levée à 20h40.

Fait à Mandelieu le 30/06/2004.

**Eric TANGUY**  
Président

**Serge RALLO**  
Secrétaire Général